

■ **Garage du Vieux Chêne Sàrl en liquidation**, à Fri-bourg, exploitation d'un garage, etc. (FOSC du 30.11.2001, p. 9429). Par ordonnance du 23.05.2002, le Président du Tribunal de la Sarine, à Fribourg, a révoqué le jugement de faillite prononcé le 27.08.2001. En conséquence l'inscription de la société est rétablie comme ci-devant (FOSC du 10.05.2001, p.3225). Nouvelle raison sociale: **Garage du Vieux Chêne Sàrl**.
Journal no 1178 du 10.06.2002
(00511672 / CH-217.1.000.555-9)